

CHOISIR
LE GAZ,
C'EST AUSSI
CHOISIR
L'AVENIR

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Compte rendu d'activité de concession GRDF 2023 SAINT-AY

La concession de SAINT-AY

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Contrat



2027

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



22/12/1997

Date d'entrée en vigueur du
contrat



2 714 €

Redevance R1

La concession de SAINT-AY - clients et consommation

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

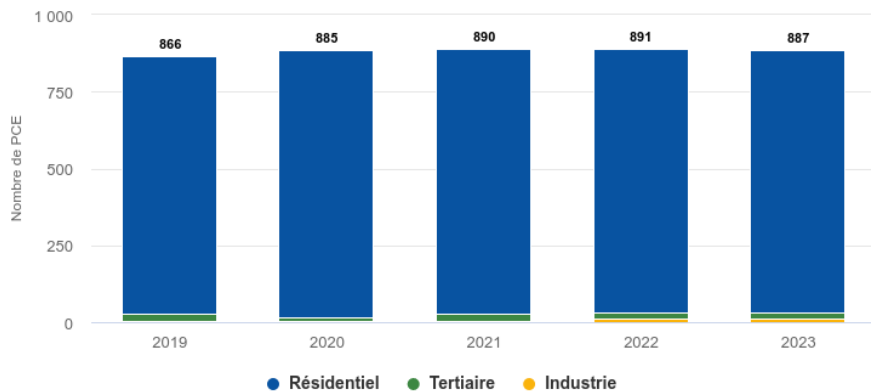
Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

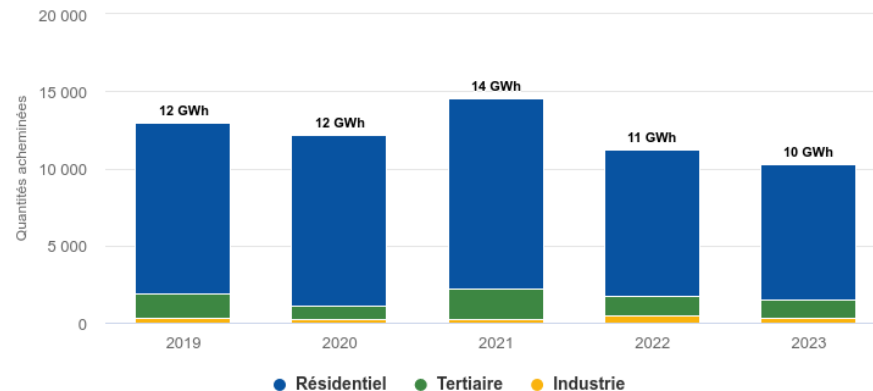
ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Évolution du nombre de clients par secteur d'activité



Évolution des quantités acheminées par secteur d'activité



La concession de SAINT-AY – données financières

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Compte d'exploitation synthétique (en euros)

	2021	2022	2023
RECETTES D'ACHEMINEMENT	247 K€	216 K€	209 K€
Part Abonnement	108 k€	105 k€	104 k€
Part Consommation	131 k€	104 k€	97 k€
Part commissionnement (reversé aux fournisseurs)	7 k€	7 k€	7 k€
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	123 K€	149 K€	140 K€
Charges d'exploitation brutes	132 k€	155 k€	144 k€
Recettes liées aux prestations complémentaires	-8 k€	-5 k€	-4 k€
CHARGES D'INVESTISSEMENTS	151 K€	158 K€	158 K€
Remboursement économique	87 k€	93 k€	93 k€
Rémunération de la base d'actifs	63 k€	65 k€	65 k€
PRODUITS MOINS CHARGES	-27 K€	-91 K€	-89 K€
Impact climatique	-0 k€	-11 k€	-11 k€
Contribution à la péréquation	-40 k€	-54 k€	-35 k€
Autres (régularisation du tarif précédent, impayés...)	13 k€	-25 k€	-41 k€

La concession de SAINT-AY : le réseau

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

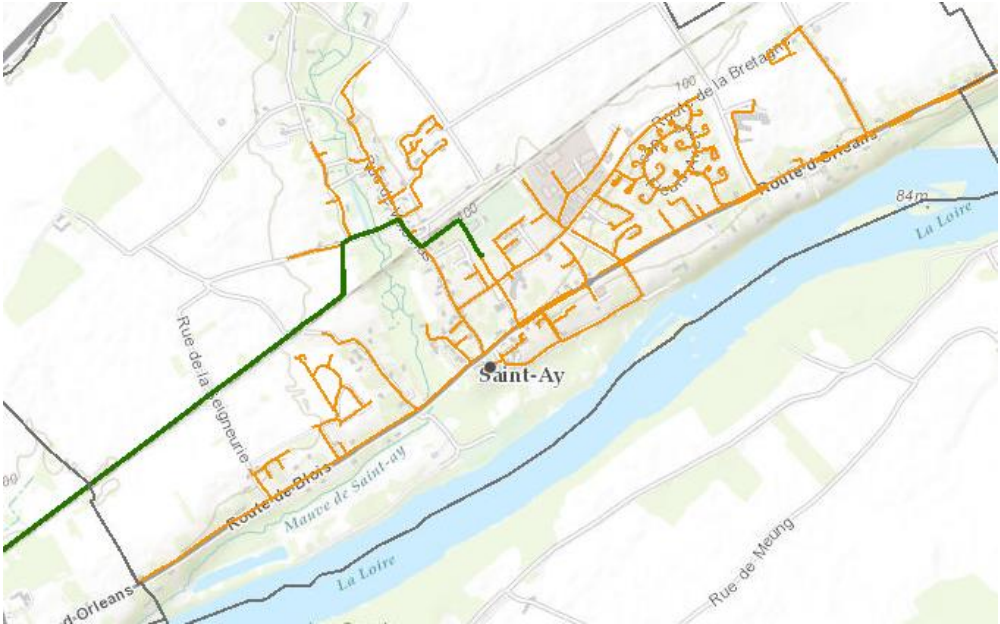
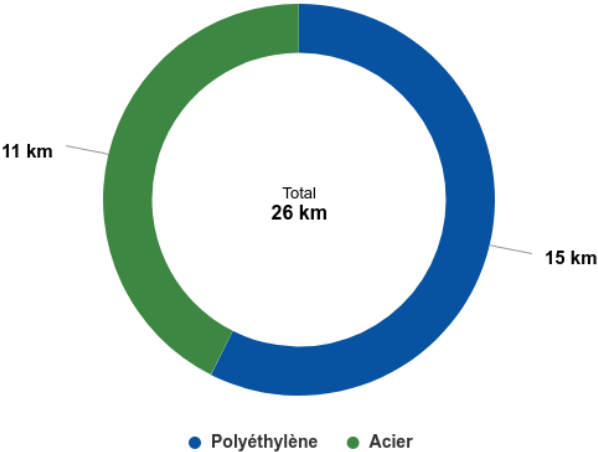
Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE

Berser
Levrault

Répartition des canalisations par
matière en 2023



GRDF Moyenne échelle

MPC

MPB

La concession de SAINT-AY– interventions de sécurité

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Total des appels

(clients, pompiers, collectivités locales, GRDF...)

33 → 30
en 2022 en 2023

Dépannage

13 → 13
en 2022 en 2023

Manque
de gaz

7 → 12

Autres
dépannages

6 → 1

Intervention sécurité

20 → 17
en 2022 en 2023

Fuite
ou odeur

10 → 8

Incendie
ou
explosion

2 → 1

Autres
motifs
sécurité

8 → 8

Nombre total d'incidents

24 → 21
en 2022 en 2023

Incidents, par nature

Manque de gaz
ou défaut
pression sans fuite

6 → 7

Fuite de gaz
sans incendie ni
explosion

8 → 9

Incendie
et/ou
explosion

2 → 1

Autres
natures

8 → 4

URGENCE SECURITE GAZ

0 800 47 33 33

Service & appel
gratuits

Le gaz vert dans le Loiret

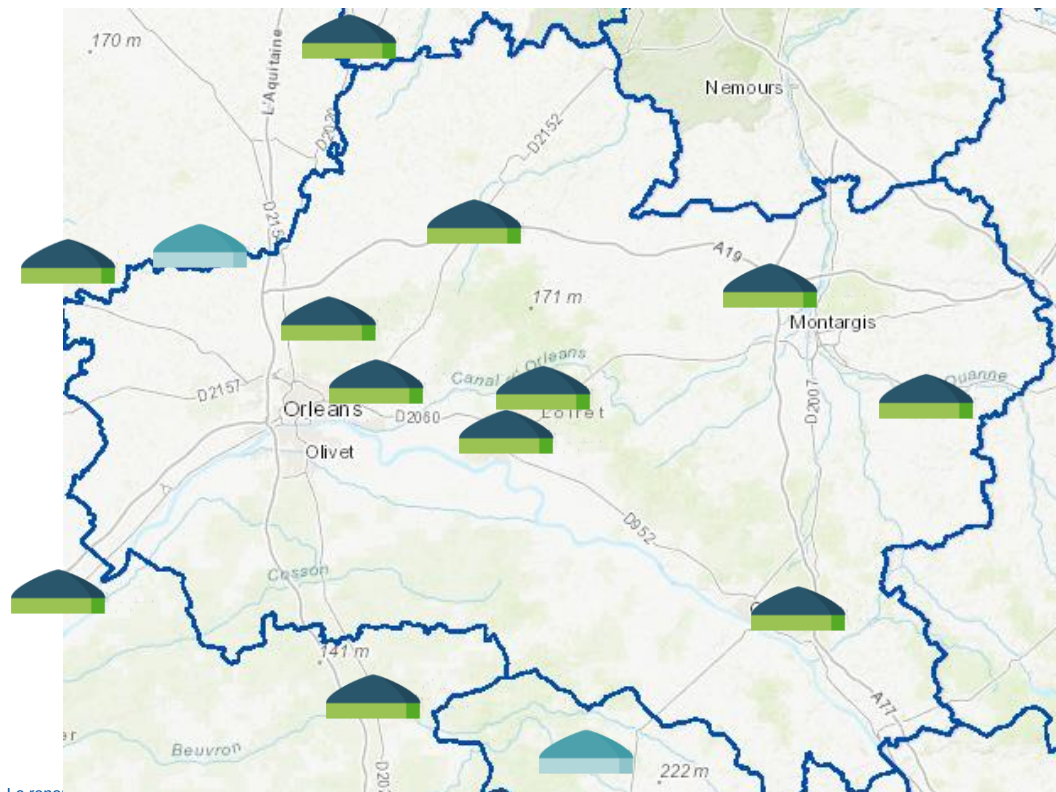
Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE

Berser
Levrault



8 sites de méthanisation en injection en fonctionnement dans le Loiret, pour une capacité installée de **140 GWh/an**.

 Site en construction

 Site en fonctionnement

Évolution du tarif d'acheminement (ATRD) au 01/07/2024

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



- GRDF est un opérateur régulé => son **tarif d'acheminement sur les réseaux de distribution** est fixé par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).
- La CRE fixe **un revenu autorisé** (= montant des charges d'exploitation et des investissements qu'elle juge nécessaires et suffisantes sur les 4 années à venir). Ce revenu autorisé est ensuite « réparti » sur les projections de consommations et d'évolutions du portefeuille clients pour déterminer la **grille tarifaire** de GRDF.
- Le tarif ATRD (Accès des Tiers au Réseau de Distribution) est le **tarif péréqué** et représente environ 15% à 20% de la facture TTC d'un ménage chauffé au gaz. Le prochain tarif, dit ATRD7, s'appliquera du **1er juillet 2024** au 30 juin 2028.
- L'ATRD7 est en hausse **de 27,5%** dont :
 - 20% => rattrapage manqué à gagner sur l'ATRD6 (impact climatique + plafonnement des évolutions annuelles)
 - 5,9% => baisse des consommations (2024 vs précédente période tarifaire)
 - 1,6% => évolution du revenu autorisé (dont +2,5% d'inflation)
- Cette hausse intervient après celle des tarifs de transport (ATRT) et de stockage (ATS) et du doublement de la taxe TICGN => au total, cela représente **pour le consommateur « chauffage » une hausse de 5,5 %** (soit + 7,3 € TTC par mois ou 87,60 euros TTC /an).

Le bilan « sobriété énergétique » de votre patrimoine (1/2)

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

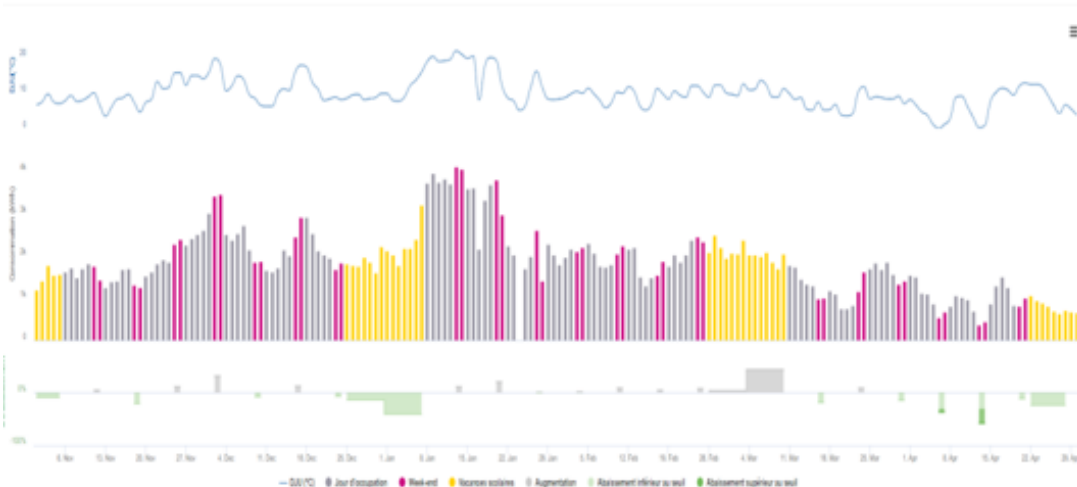
Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Bâtiment 1 – groupe scolaire



Economies réalisables
39%



Le bilan « sobriété énergétique » de votre patrimoine (2/2)

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024

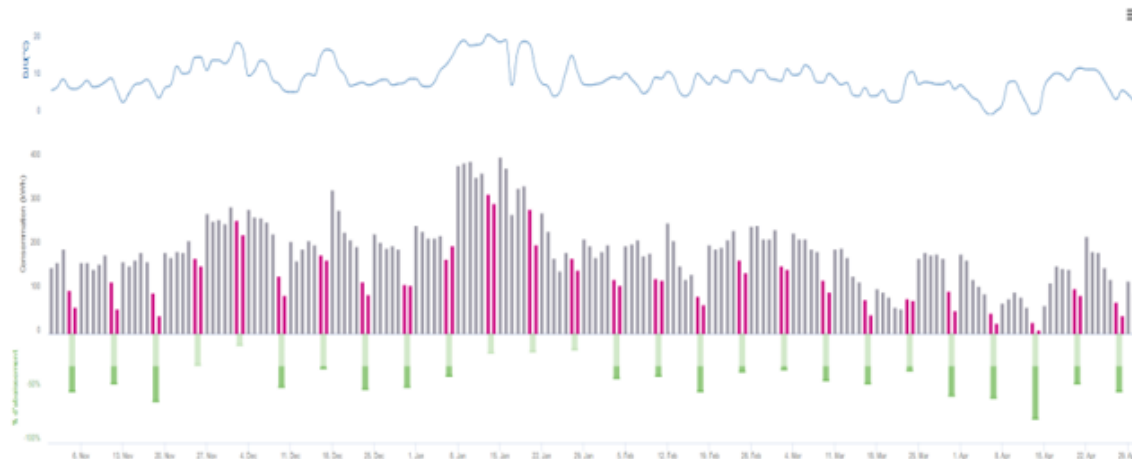
ID : 045-214502692-20241129-2024_090-DE



Bâtiment 2 – mairie



Consommation journalière sur la période de chauffe



Economies sur la période de chauffe de novembre à avril

Economies réalisables
23%

